

estre caché : vous remerciant bien affectueusement de la bonne dilligence dont vous usez en ce et tous aultres endroictz pour l'extirpation d'icelluy ; et ne puis cesser de vous recommander tousjours généralement sur ce les mesmes bons offices, comme chose que j'ay tant à cœur, combien que sçay que ne obmectez riens de ce que y peult aucunnement servir.

1561.
16 Novembre.

Je me suis déterminé, quant audict archevesque, de luy faire envoyer commission de conseiller et maistre aux requestes, affin qu'il puist avoir l'entrée en ma court de parlement et aultres consaulx de justice, ayant donné charge de luy en faire le dépesche.

L'accord des estatx de mon conté de Bourgoigne servira fort bien, et ay voulentiers entendu que la chose a heu si bonne fin. Et quant aux faultes à remédier et ce qu'il reste à faire pour la fortification des deux places dudict pays, m'en remectz à vous d'en user selon que, avec l'advis des seigneurs quant ilz se trouveront lez vous, trouverez convenir.

J'ay bien entendu ce que m'escripvez du S^r Fabri Servillon, mesmes touchant le gouvernement et capitaynerie de Payve vacante par le décès de feu S^r Sigismundo d'Ast : sur quoy désirez sçavoir ma responce. Je ne me ay peu si tost résouldre ; mais je y penseray, et vous advertiray de brief de ma détermination.

Quant au poinct de la fortification que me ramentevez derechief, je considère bien combien qu'il emporte. Vous aurez entendu ce que vous ay escript par ledict conte de Hornes : à quoy ne sçauoie présentement riens adjouster.

J'ay prins très-grant contentement de ce que m'avez escript de mon cousin le prince d'Orenge et de la princesse sa compaignie, me y trouvant très-satisfait, selon que luy escriptz aussy, respondant à ses lettres, de ce qu'il a si bien tenu la main à ce qu'elle luy soit esté délivrée sans suyte de ce costel-là, et que ladiete princesse se accomode si bien à sa voulenté et à nostre religion : que me faict espérer que le tout yra conforme à mon désir, et selon que ne pouvoie sinon attendre dudict prince et de ses actions. Et avez faict fort bien de user, allendroict de la bague, selon que m'escripvez.

A ce que m'escripvez de l'estat présent des affaires d'Allemagne, leur intention quant au fait du concille et conclusion prinse à Erffort par les prescheurs des villes maritimes, et venue de la royne d'Escosse en son royaulme, et temporisation touchant la contribution contre le Moscovite, ne chiet que

1561.
16 Novembre.

respondre, saulf de vous remerchier des advertissemens que m'en donnez : vous requérant de tousjours y vouloir continuer. Et en tant que touche l'estat d'Angleterre, vous aurez veu ce que a esté de ce costel respondu et escript jusques ores; et de ce que y adviseray et résouldray plus avant, ne faudray de vous en donner part.

J'ay trouvé bon que avez permis au roy de Sweden, à son instance, de passer par mes pays pour son voiaige d'Angleterre, et ne voy aussy qu'il y avoit raison de le refuser, ores que suis bien avec vous qu'il n'y a apparence qu'il se mectra en chemin sans plus de fondement allendroiet du mariaige en question. Toutesfois, s'il advenoit par aventure qu'il passast par mesdicts pays, ne sera que bien d'avoir l'œil au guet à ce que ceulx de sa suyte ne attentent riens au préjudice de nostre religion : à quoy sçay que tiendrez le soing accoustumé.

Aussi m'a-il samblé bon que ayez permis ausdicts d'Anvers de remectre sus le prys de la réthorique, signamment avec les conditions mentionnées en voz lettres; et me sambleroit aussy bien requis et expédient que au fait des lotheries fût soigneusement observé le mesme, affin que l'on ne se puisse servir de quelques billetz ou dicts concernans aucunement le point de la religion : m'ayant au surplus esté plaisir que les choses y sont passées joyeusement et au contentement du peuple, comme semblablement ce m'a esté d'entendre de l'ouverture de la vart de la ville de Bruxelles, de la recreation y entrévenue, et du grant espoir qu'il y a que la ville en pourra recevoir prouffict.

Touchant le différent meu entre ceulx de la ville de Coloigne et le Sr de Hurd, j'ay, tant par voz lettres que le rapport que m'en a faict plus particulièrement le conseiller Tisnacq, entendu l'estat d'icelluy, et ne faiz doubte que ferez, pour la pacification d'icelluy, pour le respect de la bonne voisinance, tout ce que y pourra servir, si quelque moien se y peult trouver, et que aultrement en userez comme pour le soustènement de mon auctorité et droit trouverez par raison appertenir; et m'avez faict plaisir de m'informer de ce que y passe, et aussy de ce que est survenu touchant la place de Éricourt depuis voz dernières : ayant aussy, par le rapport dudict Tisnacq, entendu le contenu ès escriptz y jointz. Et actens aussy vostre advertisement de ce que y succèdera plus avant, et mesmes vostre advis sur ce que vous en ay escript par mes précédentes.

Le debvoir par vous faict pour s'informer secrètement sur les demyz-réaulx faulx que aucuns souldars espagnolz avoient porté à Valledolit a esté très-bon, et ay faict délivrer à mon secrétaire Erasso l'extraict de l'article de vostre lettre, ensamble le double de la spécification des monnoyes èsquelles le paiement leur auroit esté faict, et l'enchargeray de faire icy ultérieure dilligence pour descouvrir l'affaire, si avant que faire se pourra.

1561.
16 Novembre.

A tant, madame ma bonne sœur, nostre seigneur Dieu vous ayt en sa garde.
De Madrid, ce xvi^e jour de novembre 1561.

Vostre bon frère,
PHLE.

CXXV

PHILIPPE II A LA DUCHESSE DE PARME.

MADRID, 16 NOVEMBRE 1561.

Madame ma bonne sœur, comme je suys délibéré d'apprester et armer bon nombre de galères, et que ne vois apparence de pover de aultres royaumes et pays recouvrer à ce nombre suffisant de forsaires, me suis advisé de vous escrire ceste, pour vous requérir que voeuillez donner ordre que j'en puisse aussi estre servy, au plus tost que se polra, de delà, ordonnant à tous juges, selon que verrez estre requis, d'user à cest effect, contre tous délinquans et malfaiteurs, de la commutation des peynes criminelles où, pour l'énormité du cas, ne seroit requise aultre exemplaire, en icelle desdictes galères, et de aultrement se y reigler selon le pied que entens y avoir esté ensuivy ces années passées, quand il estoit question d'en consentir samblable levée. Et comme mon intention est de faire conduire par mer telz condemnez par deçà, me polrez advertir du temps quant il se poulra apparemment exécuter; afin que, contre icelluy, je puisse et députer commis et donner l'ordre requis sur les fraiz qu'il con-

558 CORRESPONDANCE DE LA DUCHESSE DE PARME.

1561.
16 Novembre.

viendra faire pour ce respect: ce que ne faudray de faire de ce costel. Et me ferez en ce que dessus plaisir bien agréable.

A tant, madame ma bonne sœur, nostre seigneur Dieu vous ait en sa sainte garde.

De Madrid, le xvi^e jour de novembre 1561.

Vostre bon frère,
PHLE.

CXXVI

PHILIPPE II A LA DUCHESSE DE PARME.

MADRID, 16 NOVEMBRE 1561.

Madame ma bonne sœur, j'ay dépesché Courtewille pour vous aller trouver et vous communiquer aucunes choses de ma part, et est party depuis peu de jours en ça. Je vous pryé le croire comme à ma personne propre; et ne sera que bien de non faire samblant, jusques à son arrivée, qu'il ayt charge à vous.

A tant, madame ma bonne sœur, le seigneur Dieu vous ayt en sa garde.

De Madrid, le xvi^e jour de novembre 1561.

Vostre bon frère,
PHLE.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DES MATIÈRES.

I. — LA DUCHESSE DE PARME A PHILIPPE II.

GAND, 14 AOUT 1559.

Régret qu'elle éprouve de ce que la contrariété du vent empêche le départ du Roi, 1. — Elle lui envoie un de ses gentilshommes, pour le visiter, et exprime le désir d'aller lui baiser la main, 2. — Affaire des aides demandées aux états, *ib.* — Opinion des prélats et nobles de Brabant, *ib.* — Silence des états de Flandre, 3. — Refus des états de Hollande ; proposition de les faire solliciter par le prince d'Orange, *ib.* — Pareil refus des états de Zélande, *ib.* — Renvoi des états d'Artois, de Hainaut et de Lille, Douai et Orchies, pour obtenir d'eux une meilleure réponse, 4. — Négociation avec les états pour l'affaire du sel, *ib.* — Licenciement des régiments de Schwendy, du comte de Meghen et du S^r de Carondelet, 5. — Exemption du tonlieu de Zélande demandée par la ville de Gand et contestée par la ville d'Anvers, *ib.* — Visitation du conseil de Brabant, 6. — Gouvernement de Dampvillers : candidats proposés au Roi, 7.

II. — PHILIPPE II A LA DUCHESSE DE PARME.

GOES, 18 AOUT 1559. -

Il la remercie des avertissements qu'elle lui a donnés, 8. — Affaire des aides demandées aux états ; envoi du prince d'Orange en Hollande et à Utrecht, *ib.* — Négociation avec les états pour l'affaire du sel, 9. — Exemption de tonlieu prétendue par la ville de Gand, 10. — Visitation du conseil de Brabant, *ib.* — Nomination du S^r de Bettembourg au gouvernement de Dampvillers, *ib.* — Satisfaction qu'il aurait de voir la duchesse, si elle pouvait se déplacer sans que les affaires du pays en souffrissent, *ib.*

III. — PHILIPPE II A LA DUCHESSE DE PARME.

MIDDELBOURG, 21 AOUT 1559.

Lettre à écrire à l'ambassadeur en France, afin qu'il sollicite la restitution du fief d'Ennery sur la Meuse, près de Thionville, et l'ordre au gouverneur de Metz de ne plus entreprendre sur les dépendances du duché de Luxembourg, 11. — Mesures à prendre pour la fortification et l'approvisionnement des places de cette province, 12. — Entérinement, par le conseil de la même province, du traité de Cateau-Cambrésis, 13. — Payement des gens de guerre qui y sont en garnison, *ib.* — Objets pour lesquels il paraît convenable d'y assembler les états, *ib.*

IV. — LA DUCHESSE DE PARME A PHILIPPE II.

GAND, 21 AOUT 1559.

Crainte que lui fait concevoir, pour la santé du Roi, le séjour de Zélande, 14. — Discussions avec les prélats et nobles de Brabant sur le fait des aides, 15. — Négociation avec les états pour l'affaire du sel, *ib.* — Résolution sur les demandes du conseil de Gueldre, 16. — Envoi dans ce pays du comte de Hornes, 17. — Rapport du président de Malines, de l'abbé de Tongerlo et du S^r de Jauche sur la visitation du conseil de Brabant; points qui restent à éclaircir, *ib.* — Accord avec le pays de Liège, 18. — Plaintes de plusieurs marchands des Pays-Bas des déprédations exercées sur eux, pendant la guerre, par les Anglais; opinions diverses exprimées à ce sujet par les membres du conseil privé; avis demandé au grand conseil de Malines; démarches à faire à Londres, au cas que cet avis soit favorable auxdits marchands, *ib.* — Différend entre le S^r de Dicey et la ville de Dôle, 20. — Licenciement du régiment du comte de Meghen, 21. — Mort de Robert de Boulogne, conseiller au conseil des finances, 22.

V. — PHILIPPE II A LA DUCHESSE DE PARME.

SOUBURG, 23 AOUT 1559.

Continuation du pouvoir donné autrefois au duc de Savoie de vendre des domaines jusqu'à la somme de seize cent mille florins en capital, 22. — État de ce qui pourra provenir des aides demandées et de son emploi, *ib.* — Ordre au comte d'Arenberg de se trouver à Bruxelles à l'assemblée des états de Brabant, 23. — Prochain départ du prince d'Orange pour la Hollande et Utrecht, et du comte de Hornes pour la Gueldre, *ib.* — Visitation du conseil de Brabant; suite à y donner, *ib.* — Lettre à l'ambassadeur du Roi en

Angleterre, afin qu'il fasse ce que la duchesse lui ordonnera au sujet des plaintes des marchands des Pays-Bas, 24. — Signature de l'acte dressé sur le différend entre la ville de Dôle et le S^r de Dicey, *ib.* — Licenciement du régiment du comte de Meghen, *ib.*

VI. — PHILIPPE II A LA DUCHESSE DE PARME.

SOUBURG, 23 AOUT 1559.

Il lui envoie le docteur Sonnius, revenu de Rome avec les bulles pour l'érection des nouveaux évêchés et de l'université de Douai, lui désigne les commissaires qu'il a choisis pour l'exécution de ces bulles, et la charge de protéger Sonnius contre ceux dont il pourrait s'être attiré la malveillance, 25.

VII. — PHILIPPE II A LA DUCHESSE DE PARME.

FLESSINGUE, 24 AOUT 1559.

Hérétiques prisonniers à Middelbourg : il charge la duchesse de faire procéder contre eux en toute diligence, et de s'enquérir de la manière dont le bailli de l'endroit se conduit à cet égard, 27. — Il trouverait à propos que les mêmes informations fussent prises à l'endroit des officiers des autres villes, et que l'on punit ceux qui ne rempliraient pas leur devoir, 28. — *Post-scriptum autographe.* Il annonce à la duchesse que, le vent étant devenu favorable, il va s'embarquer, *ib.*

VIII. — LA DUCHESSE DE PARME A PHILIPPE II.

BRUXELLES, 4 OCTOBRE 1559.

Satisfaction que lui a causée la nouvelle de l'arrivée du Roi en Espagne, après un heureux voyage, 29. — Elle délivre au prince d'Orange et au comte d'Egmont leurs commissions de gouverneur, et reçoit leur serment, 30. — Elle délivre de même aux députés des membres de Flandre la lettre signée par le Roi avant de mettre à la voile, en les exhortant à accorder les aides qui leur ont été demandées, *ib.* — Le comte d'Egmont sommé de se trouver à Reims, au sacre de François II ; la duchesse lui ordonne de s'y rendre ; son retour, 31. — Négociation du prince d'Orange avec les états de Hollande et d'Utrecht interrompue par l'obligation où il a été de se rendre aussi au sacre du roi de France, d'où il est également de retour, *ib.* — Rémunérations réclamées par ces deux seigneurs pour les frais que leurs voyages en France leur ont occasionnés, 32. — Réponse des états de Hainaut, qui ne veulent rien accorder tant que les troupes espagnoles seront

dans le pays, 33. — Réponse des états d'Artois, *ib.* — Négociation avec les prélats et nobles de Brabant; difficultés qu'on rencontre de leur part; prétentions qu'ils élèvent, *ib.* — Peu de fruit qu'on retirera de l'aide demandée, 35. — Expédients auxquels il a fallu recourir pour le licenciement des chevaux-légers et des régiments de Meghen et de Carondelet, 36. — Dénûment du trésor; nécessité d'un secours pécuniaire d'Espagne, *ib.* — Déclaration du facteur Gallo touchant les soixante mille florins que le Roi lui a laissés, 37. — Motifs qui doivent engager le Roi à retirer les Espagnols des Pays-Bas au plus tôt, *ib.* — Réclamation des lieutenants et autres officiers de la cavalerie légère espagnole, *ib.* — Demande de quelque salaire pour don Juan de Mendoza et Julian Romero, à qui le Roi a donné la charge de l'infanterie de la même nation, 38. — Réponse à l'Empereur sur ses instances afin que le Roi entre en la ligue des princes voisins du Rhin, *ib.* — Lettre à S. M. I. sur le mariage de l'archiduc Charles avec la reine d'Angleterre, *ib.* — Recommandation en faveur de l'évêque d'Aquila, ambassadeur du Roi à Londres, *ib.* — Communication du gouvernement français touchant les prisonniers qui sont aux galères, d'un côté et de l'autre, et la navigation aux Indes, 39. — Instances du même gouvernement pour l'arrestation et l'extradition du comte d'Arran, 40. — Envoi du Sr de la Forest à Bruxelles, pour y résider de la part du roi de France, *ib.* — Conclave: pratiques du cardinal de Ferrare; lettre écrite par la duchesse à son mari, 41. — Entretien qu'elle a eu avec le docteur Sonnius sur l'exécution de la bulle des nouveaux évêchés, 42. — État peu satisfaisant de la religion; envoi du conseiller Quarré en Zélande, *ib.* — Mort de l'évêque d'Utrecht, abbé commendataire de Saint-Amand, *ib.* — Sollicitation de l'évêque de Tournai, du comte d'Egmont, du comte de Meghen, du marquis de Berghes, du Sr de Berlaymont et de monsieur d'Arras afin d'obtenir, pour eux ou pour d'autres, ladite abbaye ou une pension à payer par le nouvel abbé, *ib.* — Départ du conseiller Tisnacq pour l'Espagne, 43. — *Post-scriptum.* Envoi d'une lettre de l'Empereur touchant le mariage de l'archiduc Charles avec la reine d'Angleterre, 44.

IX. — LA DUCHESSE DE PARME A PHILIPPE II.

BRUXELLES, 4 OCTOBRE 1559.

Instances du comte de Hornes afin de savoir qui lui succèdera au gouvernement de Gueldre; refus de la duchesse de le lui dire; mécontentement qu'il en témoigne; langage qu'il tient sur la proposition que le Roi lui a faite d'aller le servir en Espagne, 44. — Offre du gouvernement de Gueldre au comte d'Eberstein; excuses de celui-ci, 45. — La duchesse le détermine à aller solliciter de l'Empereur la permission de l'accepter; elle en écrit elle-même à S. M. I., 46.

X. — LA DUCHESSE DE PARME A PHILIPPE II.

BRUXELLES, 13 OCTOBRE 1559.

Continuation des démarches pour obtenir les aides demandées aux états, 46. — La duchesse rappelle au Roi l'assurance, qu'il lui a donnée à son départ, de la secourir de tout son pouvoir, 47. — Ce qu'elle écrit à l'Empereur sur l'entretien que l'ambassadeur d'Espagne à Londres a eu avec la reine, au sujet de son mariage avec l'archiduc Charles, *ib.* — Défaut d'ingénieurs aux Pays-Bas; elle demande que le Roi en envoie deux ou trois d'Italie, 48. — Mort du S^r de Tourcoing, capitaine du château de Gand; elle appuie le désir du comte d'Egmont d'être chargé de ce commandement, *ib.* — Répartition, dans des monastères à Termonde et à Auderghem, des religieuses anglaises réfugiées aux Pays-Bas; elle réclame de l'aumônier Hangouart six cents florins pour leur entretien, 49.

XI. — LA DUCHESSE DE PARME A PHILIPPE II.

BRUXELLES, 24 OCTOBRE 1559.

Négociation touchant le mariage de l'archiduc Charles avec la reine d'Angleterre, 50. — Réponse de l'Empereur relative au comte d'Eberstein, 51. — La duchesse prie le Roi de décider si l'on insistera auprès de S. M. I., ou si le gouvernement de Gueldre sera donné à un autre, *ib.* — Instances du S^r de la Forest pour la restitution de Saint-Quentin, de Ham et du Châtelet, *ib.* — Procuration donnée par la duchesse d'Estouteville pour la reprise du comté de Saint-Pol; raison qui l'a fait rejeter, 52. — Affaires des aides et du sel, *ib.* — Nécessité d'un secours pécuniaire d'Espagne, *ib.* — La duchesse demande de nouveau que les troupes espagnoles soient rappelées, *ib.*

XII. — LA DUCHESSE DE PARME A PHILIPPE II.

BRUXELLES, 7 DÉCEMBRE 1559.

Départ du comte de Hooghstraeten pour Madrid, 53. — La duchesse insiste pour le rappel des troupes espagnoles et pour l'envoi, par le Roi, d'un secours d'argent, 53. — Elle lui recommande ledit comte, 54.

XIII. — LA DUCHESSE DE PARME A PHILIPPE II.

BRUXELLES, 8 DÉCEMBRE 1559.

Continuation des négociations avec les principaux états, 54. — Licenciement d'une partie du régiment de Schwendy, 55. — Difficulté qu'il y a eu à rassembler les prélats et

nobles de Brabant, *ib.* — Négociation pour l'affaire du sel tenue en suspens, *ib.* — Réponse des états de Flandre : ils sont renvoyés afin d'en donner une plus acceptable, et le comte d'Egmont est requis d'appuyer les remontrances qui leur ont été faites, 56. — Prochain départ du prince d'Orange pour la Hollande, la Zélande et Utrecht, d'où il se rendra en Allemagne, 57. — Rappel des troupes espagnoles réclamé par tous les états ; la duchesse engage le Roi à le leur accorder libéralement, *ib.* — Désordres commis par ces troupes à défaut de payement ; avance de deux mille écus qui leur est faite par le facteur Gallo, 58. — Mort du *pagador* Alonso del Campo, *ib.* — Instances du Sr de la Forest pour la restitution de Saint-Quentin, de Ham et du Châtelet, *ib.* — Payement de la pension du feu duc François-Othon de Lauenbourg réclamé par ses deux frères, 59. — Envoi des informations prises sur la qualité et suffisance des religieux de Saint-Amand, à l'occasion de la vacance de l'abbaye, ainsi que de l'avis des commissaires chargés de les prendre, *ib.* — Pareil envoi à l'occasion de la demande d'un coadjuteur faite par l'abbé de Saint-Corneille lez Ninove, 60. — Arrivée à Bruges de onze chartreux réfugiés d'Angleterre avec leur prieur ; mesures prises pour les placer dans le couvent des Chartreux de cette ville ; nouvelle somme de quatre cents florins demandée pour cet objet à l'aumônier Hangouart, *ib.* — Enquête faite par le conseiller Quarré en Zélande sur la conduite des officiers en matière de religion ; la duchesse la transmet au conseil de Hollande, 61. — Trouble suscité à Trèves par un prêcheur des nouvelles sectes ; envoi du président de Luxembourg à l'archevêque, pour qu'il y remédie, *ib.* — Entrée dans la ville de ce prince, qui fait arrêter les principaux chefs de la sédition, 63. — Nouvelle avance de quatre mille écus faite par le facteur Gallo aux Espagnols étant à Saint-Quentin et Ham, *ib.* — Retraite en Angleterre de sectaires des Pays-Bas en assez grand nombre ; accueil que leur font la reine et son conseil, 64. — *Post-scriptum.* Résolution de restituer aux Français Saint-Quentin, Ham et le Châtelet, *ib.* — Sommation au prince d'Orange et au comte d'Egmont de se rendre en France comme otages, 65.

XIV. — LA DUCHESSE DE PARME A PHILIPPE II.

BRUXELLES, 8 DÉCEMBRE 1559.

Démarches du comte de Boussu pour faire accepter par le Roi le transport ou l'échange de Flessingue, la Vère et Brouwershaven, 66. — Sommes dues au duc de Savoie ; difficulté de payer les unes des finances des Pays-Bas ; assignation qui lui a été donnée, pour les autres, sur la première aide à accorder par les états de Brabant, 67. — Autres assignations sur les aides pour le licenciement des chevaux-légers du comte d'Egmont et des régiments de Meghen et de Carondelet, 68. — Arrangements faits afin de licencier les garnisons des villes frontières et le régiment de Schwendy, 69. — Dette contractée par les villes de Flandre, à la demande du Roi ; impossibilité de les en décharger ; fâcheuses